

**PROTOCOLE**  
**UTILISATION DU MASQUE**  
**DE PROTECTION RESPIRATOIRE FFP2**

Identification : <b>PL.G / 044</b>	Version : A	Date d'application : <b>Septembre 2005</b>	Page : 1/5
---------------------------------------	-------------	---	------------

**OBJET** : Ce protocole a pour but de définir le mode d'utilisation du masque de protection respiratoire

**DESTINATAIRES POUR APPLICATION :**

- Sapeurs -pompiers
- Personnels Techniques et Administratifs

**DESTINATAIRES POUR INFORMATION :**

- Direction
- Service Formation
- Médecin Chef

**DEFINITIONS :**

**DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES :**

**DOCUMENTS DE REFERENCE :**

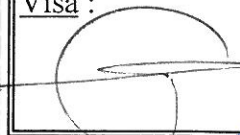

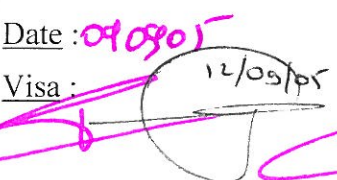

- Fiche technique Plan lutte contre "pandémie grippale" diffusion mai 2005
- Fiche technique fabricant
- Norme EN 149 version octobre 2001 : appareil de protection respiratoire demi masque filtrants contre les particules
- Directive européenne 89/686/CEE
- Fiche pratique sécurité INRS ED 105 : appareil de protection respiratoire et métiers de santé
- Comité technique national des infections nosocomiales, société française d'hygiène hospitalière septique, recommandation pour les établissements de soins, paris 1998
- Avis du conseil supérieur d'hygiène publique de france (section maladies transmissibles) relatif au choix d'un masque de protection contre la tuberculose en milieu de soins (14 mars 2003)

**SOMMAIRE :**

Tableau des Modifications ----Page 2/5

I – UTILISATION ---Page 3/5, 4/5, 5/5

**RESPONSABILITES :**

<b>REDACTEUR</b>	<b>VERIFICATEUR</b>	<b>APPROBATEURS</b>	
<i>(Toute personne demandant la rédaction d'un document)</i>	<i>(toute personne dans le domaine de compétence)</i>	<i>( Valide et approuve )</i>	
Service /Fonction : PUI	Service /Fonction : PUI	<b>Chef du Groupement</b> <b>S.S.S.M</b> Date : 12/09/05 Visa : 	<b>Directeur Départemental</b>  Date : 20/09/05 Visa :  Le directeur départemental des services d'incendie et de secours <b>Colonel Bernard ROMATIF</b>
Nom : <b>COLLADO Eric</b> <b>POURRET Didier</b> Date : 09/09/05 Visa : 	Nom : <b>COLLADO Eric</b> <b>POURRET Didier</b> Date : 09/09/05 Visa : 		



# PROTOCOLE

## UTILISATION DU MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE FFP2

Identification :

PL.G /044

Version : A

Date d'application

Septembre 2005

Page : 2/5

### TABLEAU DES MODIFICATIONS

<b>Raison de la modification</b> (règlementation, changement d'organisation...)	<b>Date</b>	<b>Version et Page</b>	<b>Paragraphes modifiés</b>

**PROCOLE**  
**UTILISATION DU MASQUE**  
**DE PROTECTION RESPIRATOIRE FFP2**

Identification :	Version : A	Date d'application	Page : 3/5
<b>PL.G /044</b>		<b>Septembre 2005</b>	

<i>Rédigé par</i>	<i>Vérifié par</i>	<i>Validé par</i>	<i>Validé par</i>
Pharmacien Cdt <b>E. COLLADO</b> Médecin 2ème classe <b>D. POURRET</b>	Pharmacien Cdt <b>E. COLLADO</b> Médecin 2ème classe <b>D. POURRET</b>	Médecin 2ème classe <b>D. POURRET</b>	Colonel <b>B. ROMATIF</b>

<b>OBJET</b>	Ce protocole a pour but de définir le mode d'utilisation du masque de protection respiratoire
--------------	---

Le masque FFP2 est un EPI filtrant contre les particules concrètement appelé masque de protection respiratoire. Il est destiné à protéger celui qui le porte contre l'inhalation de particules nocives et d'agents infectieux transmissibles par voie "aérienne". Il protège également contre le risque de transmission par voie "goutellettes"

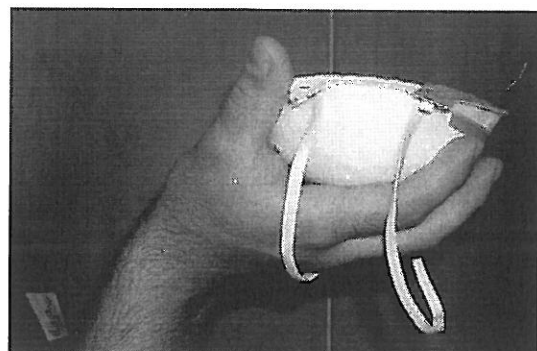
**I - UTILISATION :**

- Retirer un masque de la boîte (conservé dans son emballage individuel).
- Avant utilisation, retirer le masque du sachet.
- Maintenir le masque d'une main, brides pendantes.
- Ensuite, mettre le masque sous le menton.
- Passer la bride courte par dessus la tête, vers la nuque.
- La bride longue est ensuite fixée à l'arrière de la tête.
- Adapter la pince nasale à la forme du nez.
- Vérifier l'étanchéité en recouvrant le masque des 2 mains et en expirant fortement.

Le demi masque se soulève légèrement. Si de l'air s'échappe des côtés

- ajuster le masque
- remettre la pince nasale en place

1) Prendre un masque conservé dans son emballage retirer le masque du sachet.



# PROTOCOLE

## UTILISATION DU MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE FFP2

Identification :

PL.G /044

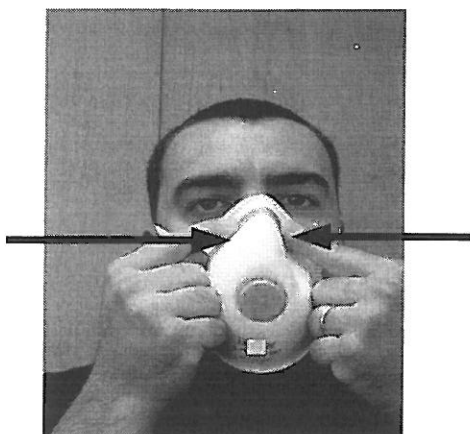
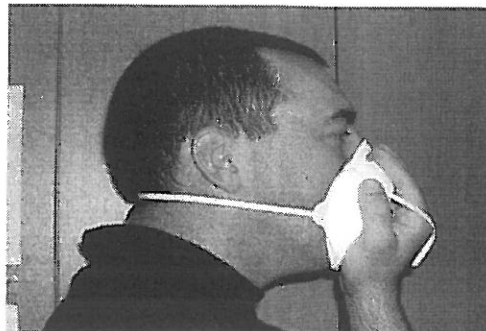
Version : A

Date d'application

Septembre 2005

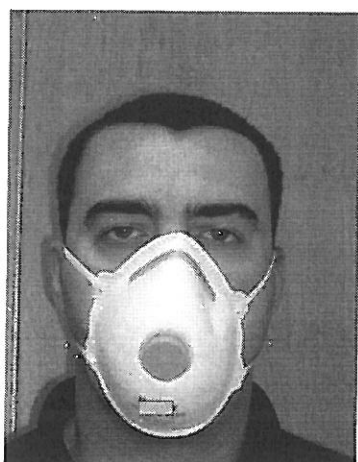
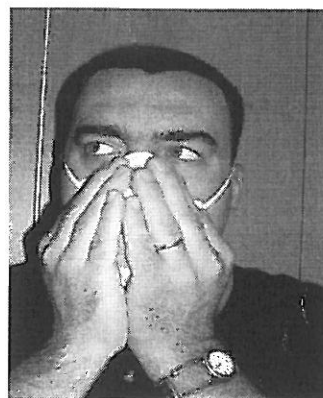
Page : 4/5

2) Maintenir le masque dans une main, brides pendantes. Ensuite, mettre le masque sous le menton et passer la bride courte par-dessus la tête, vers la nuque. La bride longue est ensuite fixée à l'arrière de la tête.



3) Pour obtenir la meilleure adaptation possible, adapter la pince nasale adaptée à la forme du nez.

4) Vérifier l'étanchéité en recouvrant le masque des deux mains et en expirant fortement. Le demi-masque se soulève légèrement. Si de l'air s'échappe des côtés, ajuster le masque, remettre la pince nasale en place.



5) jeter le masque dans la filière à DASRI, après utilisation.

<b>PROTOCOLE</b>
<b>UTILISATION DU MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE FFP2</b>

Identification :

PL.G /044

Version : A

Date d'application

**Septembre 2005**

Page : 5/5

- ne pas manipuler le masque, une fois en place (car il existe un risque de détérioration de celui-ci et de CONTAMINATION DES MAINS).
- éliminer le masque utilisé dans la filière des Déchets d'Activité à Risques Infectieux (DASRI) cf procédure PR.PH/024.
- se laver les mains après avoir enlevé le masque cf protocole PL.HY/005.

Remarques :

- jeter et remplacer le masque si celui-ci est endommagé ou si la résistance respiratoire devient trop importante.
- utilisation limitée au maximum à (8h00) si individu non potentiellement exposé à l'agent pathogène.
- utilisation limitée au maximum au temps de l'intervention si individu potentiellement exposé à l'agent pathogène.

**ATTENTION,**

- la non-observation de ce protocole pourra diminuer l'efficacité du produit
- dans le cas de la grippe aviaire, l'ordre d'utilisation des masques sera donné par le Directeur ou son représentant
- dans les autres cas :
  - maladies infectieuses
  - particules solides en suspension dans l'air (amiante ...)
- le port du masque sera ordonné par le chef de groupe.